

Editorial

Par

Thierry VERSTRAETE

Directeur de publication (période 2001—2009)

Mon mandat de Directeur de publication de la Revue de l'Entrepreneuriat s'achève après huit années. Cet édito offert par les rédacteurs en chef me fournit l'occasion de remercier très sincèrement et chaleureusement tous les auteurs ayant soumis une contribution, le comité scientifique et les évaluateurs dont le travail a positionné le bon niveau scientifique attendu, ainsi que les rédacteurs m'ayant accompagné dans cette aventure, à savoir Bertrand Saporta, dont le mandat s'est terminé en 2006, Robert Paturel dont les fonctions prennent également fin en 2009 et Alain Fayolle, rédacteur en chef en cours d'exercice.

Ce mandat a été la source d'une grande satisfaction, mais aussi d'une forte déception ne pouvant être dissimulée et dans laquelle je prends évidemment ma part de responsabilité.

La grande satisfaction regroupe un ensemble de sentiments relatifs à la naissance d'une revue savante de langue française exclusivement dédiée à l'entrepreneuriat, alors que les tentations sont parfois grandes de l'associer à la PME (bien qu'il puisse s'exprimer dans d'autres situations), ou à l'innovation (alors que la plupart des projets entrepreneuriaux ne sont pas innovants). Les pressions sont fortes, parfois politiques, pour tantôt et selon les époques, l'amalgamer avec l'une ou avec l'autre. Si ces rapprochements peuvent s'expliquer, l'entrepreneuriat possède une singularité dont le périmètre est déjà suffisamment large pour ne pas céder à ce type de tentations. L'entrepreneuriat s'exprime de différentes façons (création, reprise, intrapreneuriat, ...), dans différentes sphères économiques et sociales (l'éducation, l'économie sociale et solidaire, l'art, la culture, la haute technologie, ...) pour donner lieu à la création de formes organisées multiples (firmes, associations, réseaux, ...), sans oublier, à partir d'un souci de valorisation, les outils faisant évoluer la recherche, la pédagogie et la pratique (que cette pratique concerne l'entrepreneur, son conseiller, le politique, etc.).

Dès l'origine de la Revue, l'idée de pouvoir diffuser et de rendre accessible la recherche dans le domaine de l'entrepreneuriat a conduit à choisir le format électronique et la gratuité. Ainsi, après avoir participé au lancement de l'association Académie de l'Entrepreneuriat, proposé son logo, créé son premier site web et organisé son premier congrès, je me suis attaché à faire naître, avec une équipe, une revue dont le positionnement scientifique faisait débat. Ce dernier n'existe plus pour deux raisons.

La première réfère à la qualité reconnue de la revue, même si parfois quelques plaintes ont été formulées à propos d'un caractère soi-disant trop élitiste alors que la règle de l'évaluation dite à l'aveugle faisait normalement son office, sans zèle, mais sans laxisme. Il n'a pas été rare que les auteurs publiés manifestent leur grande satisfaction du sérieux de notre Revue, en comparant parfois le travail d'évaluation à celui des bonnes revues internationales de notre domaine. Plus accessoirement, la qualité concerne également la forme. La revue est belle. Autrement dit la forme et le fond sont à l'image des objectifs que nous nous étions fixés, du moins certains d'entre eux car il ne faudra pas oublier de confesser quelques échecs, et j'y reviendrai dans la partie relative à la déception évoquée précédemment.

Deuxièmement, le débat semble définitivement oublié depuis la naissance d'une autre revue également portée par l'Académie de l'Entrepreneuriat en association avec le groupe Expansion, sauf à imaginer une prochaine fusion des supports, mais ce n'est pas à l'ordre du jour.

La Revue de l'Entrepreneuriat a fait l'objet d'une attention certaine. Du point de vue des disciplines de la science officialisée, les Sciences de Gestion lui ont porté un intérêt marqué, confirmant le constat établi lors des états des thèses (cf. la note de recherche réalisée avec Karim Messegem dans le précédent numéro, ainsi que les états réalisés par Robert Paturel lors des congrès des I.A.E. ou dans le volume 3 numéro 1 de 2004). Au sein des Sciences de Gestion, une spécialité (la gestion des ressources humaines) a été croisée avec notre domaine dans le cadre du volume 7 numéro 1 de 2008 coordonné par Didier Chabaud, Christophe Estay et Pierre Louart.

Il faudrait inciter les autres disciplines à participer davantage à notre revue (Régis Moreau, sociologue, a participé au numéro de 2006). Des contributions devraient être reçues d'économistes, de psychologues, de géographes, etc. Invitons également à un regard multidisciplinaire (ou interdisciplinaire ou encore transdisciplinaire pour reprendre les nuances proposées par Frédéric Wacheux en 1996) pour étudier les objets de notre domaine. Par exemple, la levée de fonds pour une start-up ne se réduit pas à une lecture strictement financière relevant de l'économie ou des Sciences de Gestion. Un tel regard aurait pu convenir au numéro proposé par Catherine Léger-Jarniou et Bertrand Saporta sur le thème de l'accompagnement (2006), lequel a valorisé quelques communications précédemment présentées au congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat, ou au numéro coordonné avec Jérôme Boncler et Martine Hlady sur l'équipe entrepreneuriale. Comment ne pas penser également aux sciences de l'éducation avec Alain Fayolle et Caroline Verzat qui nous livrent un numéro sur l'enseignement de l'entrepreneuriat avec ce volume 8 numéro 2, lequel reprend quelques textes publiés dans plusieurs volumes édités par Edward Elgar. Que cette maison d'édition soit ici remerciée pour avoir accepté la reproduction de certains textes traduits pour l'occasion (à l'exception du texte de Daniel Hjorth et Bengt Johannisson pour ne perdre aucune nuance de leurs propos). En juin 2009, la prestigieuse revue *Academy of Management Learning and Education* a publié une recension de ces volumes, ainsi que la revue *International Small Business Journal* dans son volume 27 numéro 5. L'appréciation très positive de ces comptes-rendus légitime le présent numéro. Il n'est pas si fréquent qu'un chercheur francophone, ici un français, participe, sur la scène internationale, au rayonnement de notre domaine, entraînant avec lui quelques collègues afin d'exposer la particularité que nous pouvons avoir sur l'enseignement de l'entrepreneuriat. La Revue de l'entrepreneuriat est entre de bonnes mains. Alain Fayolle a déjà formulé de nouvelles idées très intéressantes pour permettre à la revue de dépasser le stade du lancement et celui de l'adolescence. Gageons qu'elle parvienne au stade de la maturité, que notre domaine de recherche n'a peut-être pas encore atteint, ce qui conduit à évoquer à présent une forte déception.

La section 06 du C.N.U. (discipline Sciences de Gestion du Conseil National Universitaire), a, en France, officiellement classé la Revue de l'Entrepreneuriat¹. Cette reconnaissance s'est effectuée en seconde instance si je puis dire, car initialement notre revue était oubliée. La sanction avait été immédiate et le flux des communications proposées a chuté au point de devenir très inquiétant. Si la section 06 du C.N.U. a corrigé son appréciation en classant la Revue de l'Entrepreneuriat l'année suivante, elle n'a pas été entendue au sein d'une commission constituée pour l'AERES (Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur) ayant comme mission de dresser la liste des revues scientifiques et de noter celles-ci (A, B, C). Ceci est dramatique au moment où le statut d'enseignant chercheur se définit à partir d'une telle liste (cf. statut de "publiant"). En amont, on imagine aisément l'impact que cela peut avoir également sur le choix des supports de publication opéré par les jeunes chercheurs en quête d'un dossier de qualification et d'un recrutement.

J'assume l'entière responsabilité de cette situation. La motivation, le coeur et la générosité n'ont pas suffi. Il est très difficile, pour qui ne s'y est pas engagé, d'imaginer l'énergie et le temps consommés par la création d'une revue scientifique.

S'agissant de cette sanction (y a-t-il d'autres mots ?), on pourrait se consoler en remarquant que la Revue Internationale PME, d'une vingtaine d'années notre aînée, est classée « C ». Mais c'est presque scandaleux et comment ne pas rejoindre ceux qui clament, depuis longtemps, que la PME et l'entrepreneuriat n'intéressent guère les partisans d'une certaine conception de la science. C'est donc globalement une sanction affichée pour les chercheurs dans le domaine de

l'entrepreneuriat et ceux du champs de la PME, lesquels se côtoient si souvent.

Néanmoins, dans le domaine de l'entrepreneuriat, les chercheurs, dont je fais évidemment partie, devront plus sereinement en tirer des leçons et s'interroger sur le niveau global de leur contribution. La multiplication des journées de recherche, des numéros spéciaux, etc. ne contribue peut-être pas à élever la qualité des apports scientifiques. La course aux papiers prend le pas sur l'excellence scientifique. Souvent plus intéressés par les essais que par les démarches empiriques, les auteurs prêtent aussi, dans ce registre, le flanc à la critique. Il y aurait ici sans doute utilité à élargir le débat en considérant des critères plus généraux dont il faudrait discuter (système exigeant qualité et quantité, conditions de rémunération, etc.) qui ne touchent finalement pas que notre domaine. Ce dernier en subit toutefois davantage les conséquences que ceux plus anciennement établis.

Je ne doute pas d'une reconnaissance très prochaine, dont bénéficiera l'équipe pilotant désormais la revue. Ses membres auront besoin d'être soutenus par les chercheurs en entrepreneuriat. Si l'on inventorie les articles publiés dans d'autres supports, lesquels ont souvent été intéressés par des numéros spéciaux sur l'entrepreneuriat, et sans évidemment vouloir tous les récupérer, sans difficulté le nombre de numéros peut être augmenté. Si certaines revues électroniques, bien classées, ont sorti des numéros composés parfois d'un seul article, la Revue de l'Entrepreneuriat a préféré un contenu plus complet et a vécu quelques années avec un numéro par an. Si d'autres, plus récemment créées, ont joué sur la commande d'articles et le réseau, la Revue de l'Entrepreneuriat en est restée au processus d'évaluation à l'aveugle (hormis le présent numéro dont la légitimité a été précédemment justifiée, et le premier volume correspondant à son lancement et pour lequel nous avons hésité à le nommer numéro 0). Les propositions d'articles envoyées à la Revue de l'Entrepreneuriat constituent la meilleure des réponses à donner à ceux qui, aujourd'hui, peuvent encore avoir un regard à l'occasion condescendant sur notre domaine de recherche. Ces propositions sont les meilleurs encouragements que vous pouvez formuler à l'équipe qui pilote désormais la Revue. Celle-ci peut évidemment croire en mon active collaboration.

Notes

1. En l'absence de classement officiel, plus localement, certaines universités et écoles avaient préalablement classé la Revue de l'Entrepreneuriat.